

Souveraineté numérique : le Québec doit saisir l'occasion de devenir la colonne vertébrale infonuagique du Canada

Mémoire présenté par Micrologic

Date : 18 décembre 2025

Le Québec entre dans une nouvelle phase de développement économique. Dans un contexte de transformations rapides et de forte compétition mondiale, le gouvernement affirme sa volonté de bâtir une économie plus productive, résiliente et moins dépendante de l'étranger.

La vision économique du 10 novembre 2025 et la mise à jour financière réitèrent la nécessité d'accélérer les projets stratégiques et de renforcer la souveraineté numérique. Cybersécurité, intelligence artificielle et infrastructures numériques deviennent des leviers incontournables de croissance et de sécurité économique. Mais ce ne sont pas seulement les centres de données, ce sont aussi les serveurs qui y sont installés et la technologie qui est déployée. En parlant des menaces liées au CLOUD Act américain, la ministre de l'Économie Christine Fréchette a dit : « Ces derniers mois, on s'est mis à y penser davantage et ça fait en sorte que l'on veut être davantage souverain sur le plan numérique »¹.

« Ces derniers mois, on s'est mis à y penser davantage et ça fait en sorte que l'on veut être davantage souverain sur le plan numérique »

Christine Fréchette, ministre de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie

Le Budget 2026-2027 constitue une occasion incontournable d'adopter des mesures concrètes pour soutenir les entreprises d'ici. Les investissements majeurs à venir en infonuagique et en intelligence artificielle exigent une modernisation des processus d'octroi de contrats afin de mieux reconnaître et mobiliser l'expertise québécoise.

Micrologic souhaite contribuer à cette réflexion. De nos jours, une économie forte repose sur la maîtrise de nos outils numériques, la valorisation de l'innovation locale et une intégration accrue des entreprises d'ici dans l'approvisionnement public. Ce mémoire propose des mesures pour bâtir une économie plus efficace, plus sécuritaire et véritablement souveraine.

Qui est Micrologic

Entreprise 100 % canadienne fondée à Québec en 1983, Micrologic est le seul fabricant reconnu par Gartner d'un cloud entièrement souverain au Canada. Depuis 2014, elle protège les données sensibles des organisations publiques et privées au Canada, grâce à une infrastructure opérée par des experts nationaux et régie exclusivement par les lois canadiennes et québécoises.

Micrologic, c'est aussi :

- Une équipe de près de 300 technologues, d'ici, chevronnés.
- Des solutions diversifiées en cybersécurité, en technologies de centres de données, en infonuagique et en intelligence artificielle qui sont sécuritaires, flexibles, performantes et innovantes.
- Plus de 1000 grandes organisations publiques et privées clientes.
- Une croissance d'entreprise qui a décuplé en 10 ans.
- Des revenus de 1,5 milliards de dollars depuis 2010.
- Un chiffre d'affaires de plus de 200 millions par année.
- Un plan de croissance hors-Québec de plus de 150 M\$.
- 25% des parts du marché public dans l'infonuagique au Québec.
- Le seul cloud 100% souverain au Canada reconnu par Gartner.
- Une alternative performante et éprouvée aux géants du web américains.

Une expertise reconnue à l'internationale

Micrologic est fier d'être le seul fabricant canadien inclus dans la catégorie «Operational Sovereignty Solutions» par Gartner dans son 2025 Gartner® Market Guide for Digital Sovereignty Solutions² (Guide du marché des solutions de souveraineté numérique Gartner® 2025).

Cette reconnaissance confirme son rôle de chef de file en infrastructures souveraines et sécurisées, capables de protéger les données les plus sensibles, les renseignements personnels, les données de santé, juridiques, policières et financières. Plus de 1000 grandes organisations publiques et privées font aujourd'hui confiance à Micrologic pour la gestion de leurs services numériques.

Maximiser les retombées économiques locales

En 2025, le marché des services numériques au Canada atteindra à 18,4 milliards de dollars USD³, soit 26 milliards de dollars canadiens, qui sont en majorité accaparés par les géants du web américains⁴. Cet argent quitte le Canada et le Québec et crée de la richesse aux États-Unis⁵. Alors que notre économie pourrait bénéficier de ces montants afin de développer l'expertise québécoise en la matière. Il est crucial que le Québec change ses façons de faire afin de favoriser les entreprises québécoises innovantes.

Actuellement, les critères d'approvisionnement favorisent les grands groupes internationaux, excluant d'emblée les entreprises d'ici. Cette situation crée une dépendance structurelle envers des fournisseurs étrangers et prive le Québec de l'expertise et des solutions développées localement par des entreprises québécoises technologiques comme Micrologic.

Pour développer les capacités souveraines de l'écosystème économique québécois, il est essentiel de revoir les mécanismes d'approvisionnement afin de donner aux entreprises québécoises un accès équitable aux contrats gouvernementaux stratégiques. L'adoption d'une politique numérique «achetez québécois» constituerait un pas dans la bonne direction, mais d'autres mesures seront nécessaires afin que les fournisseurs québécois puissent avoir accès aux contrats stratégiques.

Ainsi, les investissements gouvernementaux majeurs qui devront être faits en matière de solutions infonuagiques et d'intelligence artificielle représentent une occasion unique de bâtir une véritable intelligence collective québécoise et de donner une impulsion historique à nos entreprises dans un secteur jusqu'ici dominé par des acteurs étrangers. Ces investissements publics pourraient servir à créer des emplois payants pour les travailleurs d'ici, qui contribuent directement à l'économie nationale par leurs impôts. Ils permettraient également de financer la recherche et le développement au sein des entreprises québécoises, renforçant ainsi notre expertise et notre capacité à assurer une meilleure protection des données.

Le Québec possède déjà des entreprises capables de déployer des solutions technologiques performantes, sécuritaires et adaptées aux besoins de l'État. Toutefois, l'absence d'un leadership gouvernemental clair limite leur capacité à répondre efficacement aux enjeux de souveraineté numérique. Il est aberrant de constater qu'en 2025, 85% des solutions infonuagiques utilisées par les ministères et les organismes publics québécois sont hébergées par des géants américains⁶. Le gouvernement doit mettre en place des actions concrètes qui permettront aux experts québécois, comme Micrologic, de participer pleinement à la transformation numérique et pour positionner le Québec comme un acteur reconnu dans ce domaine stratégique en croissance. Ce constat est d'autant plus préoccupant que le volume de données double tous les quatre ans : de 2020 à 2024, la production mondiale est passée de 64 à 149 zettaoctets, et les prévisions pour 2028 atteignent 394 zettaoctets⁷. Il est donc urgent que le Québec affirme sa souveraineté numérique en mobilisant les ressources et l'expertise déjà présentes sur son territoire.

Souveraineté numérique et contrôle des données

Bien que le Québec jouisse d'une notoriété enviable en intelligence artificielle grâce à des chercheurs de renommée mondiale comme Geoffrey Hinton, Yoshua Bengio et Richard Sutton⁸, ce leadership ne s'est pas traduit en retombées économiques proportionnelles. La majorité des brevets dérivés de ces recherches sont détenus par des corporations étrangères. Une étude KPMG révèle aussi que moins d'un Canadien sur quatre a reçu une formation en IA, plaçant le Canada au 3^e avant-dernier rang parmi 47 pays, derrière des économies comme le Nigéria (71 %)⁹.

Au cœur de cette problématique se trouve la souveraineté numérique. L'IA nécessite d'importantes quantités de données, majoritairement stockées sur des infrastructures dont 66 % du marché mondial est contrôlé par Amazon, Microsoft et Google¹⁰. Personne au Québec ne souhaite que son dossier médical ou ses informations bancaires soient accessibles à des instances étrangères. Le AI Action Plan¹¹ de l'administration Trump vise une domination américaine en IA, et le chapitre 19 de l'ACEUM fait obstacle à la transparence des algorithmes — deux menaces réelles à notre souveraineté.

L'étude KPMG indique que 75 % des Canadiens souhaitent une réglementation de l'IA. Selon 83 % des répondants, la confiance serait renforcée par certaines garanties : intervention humaine possible, droit de refuser l'utilisation de ses données personnelles, responsabilité clairement établie, vérification de l'exactitude des résultats, respect des normes réglementaires, indépendance des systèmes et transparence des algorithmes.

Le Québec doit adopter sans délai une loi-cadre sur la souveraineté numérique pour protéger nos données stratégiques, renforcer nos secteurs clés et augmenter la productivité de nos entreprises.

Au Canada, comme au Québec, personne ne conteste le fait qu'il y ait un système bancaire canadien et des entreprises de télécommunications canadiennes. Il est donc nécessaire de faire en sorte que des entreprises québécoises et canadiennes puissent grandir et offrir les mêmes services que les géants américains ou chinois dans le domaine de l'IA.

Chaque fois qu'une donnée québécoise se retrouve sur un cloud d'une entreprise comme Microsoft, Huawei, Amazon, Google, Alibaba ou Tencent, le Québec perd le contrôle de cette donnée. C'est un peu de la souveraineté numérique du Québec qui est alors perdue. C'est une question de contrôle de nos données, une question de souveraineté numérique.

Enjeu environnemental

L'angle mort du développement de l'intelligence artificielle demeure ses conséquences environnementales. Les centres de données requièrent d'importantes quantités d'énergie pour alimenter les équipements, et la chaleur produite doit être évacuée, aggravant encore la consommation énergétique. Une étude de 2019 de l'Université de Copenhague a démontré qu'une simple séance d'entraînement pour ChatGPT-3 équivalait à la consommation d'électricité de 126 maisons danoises en un an¹². Aujourd'hui, l'empreinte environnementale d'une requête est mesurable : produire un courriel de 100 mots avec GPT-4 consommerait environ 0,5 L d'eau; générer une image consommerait autant que la recharge complète d'un téléphone; un seul centre de données consommerait autant d'électricité que 100 000 ménages¹³.

Ces exemples illustrent la catastrophe écologique potentielle d'un outil qui, pour l'utilisateur, semble n'émettre aucun GES. Aux États-Unis, le gouvernement a retardé la fermeture de centrales au charbon pour soutenir cette industrie, et les géants américains ont abandonné leurs cibles de carboneutralité dans une course à sécuriser des sources d'énergie pour l'IA.

La récente mise à jour économique du Gouvernement du Québec prévoit 60 TWh supplémentaires d'ici 2035 pour des investissements pouvant atteindre 200 milliards de dollars, soulignant l'urgence de moderniser notre vision énergétique.

Chez Micrologic, nous avons trouvé une solution innovante. Nos équipements destinés à l'IA sont installés dans le centre de traitement informatique durable de QScale, alimenté presque entièrement en hydroélectricité. Le refroidissement des serveurs se fait avec de l'eau en boucle fermée, évitant toute consommation excessive. La chaleur générée est valorisée pour chauffer des serres à l'année. Cette approche illustre le cercle vertueux évoqué par Sylvain Amoros, professeur et chercheur, HEC Montréal, Membre fondateur du Collectif numérique responsable et soutenable, entre « la responsabilité numérique des entreprises, le fait de vouloir être souverain, le fait de vouloir être hébergé au Québec, de se rapprocher de son consommateur aussi »¹⁴.

Il est donc possible de réduire les impacts environnementaux du déploiement de l'IA. En misant sur des partenariats responsables et des infrastructures durables, le gouvernement pourrait positionner le Québec comme un modèle international de transition numérique et énergétique.

Recommandation 1

Faire de la souveraineté numérique un projet d'intérêt national.

L'année 2025 a été le théâtre d'un véritable éveil collectif sur les risques de notre dépendance aux géants américains du web, qui contrôlent et ont accès à une part prépondérante de nos données névralgiques. 2026 doit être une année d'action. Le Canada attend un joueur qui est prêt : le Québec doit saisir cette occasion pour être au cœur de ce chantier au pays. En choisissant maintenant d'ancrer au Québec ce poumon infonuagique pancanadien, le gouvernement fait plus que sécuriser ses données : il crée un pôle d'expertise, des emplois qualifiés, un nouvel écosystème de souveraineté numérique et donne aux organisations publiques et privées la capacité de développer, ici, une intelligence artificielle responsable, entraînée sur des données qui demeurent en sol canadien, exclusivement sous lois canadiennes, au bénéfice de toute la société.

« Je suis convaincu que nous avons, au Québec, tout ce qu'il faut pour bâtir un cloud souverain pour les données sensibles du secteur public pancanadien, avec un ancrage économique, technologique et humain ici. Mais pour y arriver, nous avons besoin que le gouvernement du Québec nous appuie clairement et nous positionne comme grand projet. »

Stéphane Garneau, président-directeur général, Micrologic

Recommandation 2

Instaurer une certification québécoise de souveraineté numérique et l'intégrer aux règles d'octroi de contrats dès 2026.

Afin de réduire la dépendance aux géants numériques, il est essentiel que le gouvernement du Québec adopte rapidement des critères exigeant que les données publiques sensibles soient hébergées dans un environnement infonuagique souverain. L'objectif étant d'établir un cadre réglementaire national de la souveraineté numérique, définissant les critères minimaux d'un service infonuagique souverain dans l'intention de réduire notre dépendance aux géants et de nous prémunir d'ingérence étrangère:

- Résidence des données au Canada;
- Propriété et contrôle canadiens;
- Juridiction exclusivement canadienne;
- Portabilité garantie sans frais d'egress;
- Exigences d'audit et de sécurité certifiables.
- S'appuyer sur les exceptions prévues dans les ententes commerciales (ACÉUM et autres) pour les enjeux de sécurité nationale, afin de justifier légalement la priorité accordée aux solutions souveraines et aux fournisseurs locaux.

Recommandation 3

Mettre en place des incitatifs économiques pour l'investissement numérique souverain.

- Instaurer un crédit d'impôt à l'investissement numérique souverain afin d'encourager la transition numérique des entreprises avec des solutions infonuagiques et d'IA québécoises.
- Prévoir des mesures fiscales et financières incitant les organisations publiques et privées à choisir des fournisseurs certifiés souverains pour leurs projets numériques stratégiques.

Recommandation 4

Assurer la participation des experts québécois au développement du cloud gouvernemental.

Garantir la participation d'experts québécois, notamment Micrologic, au développement et au déploiement du cloud gouvernemental, afin de maximiser les retombées en R&D, d'ancrer les savoir-faire stratégiques au Québec et d'assurer une mise en œuvre conforme aux objectifs de souveraineté numérique.

Recommandation 5

Soutenir la recherche et la formation en IA souveraine.

Créer un programme de financement dédié aux consortiums réunissant entreprises québécoises, universités et centres de recherche pour développer des solutions numériques souveraines. Ces investissements favoriseraient la recherche et l'innovation, créeraient des opportunités pour développer une intelligence collective dans l'un des domaines phares de l'économie actuelle et future, tout en réduisant la dépendance du Québec aux technologies étrangères. Le Québec est déjà bien positionné dans le secteur de la recherche, mais les liens avec le secteur privé québécois demeurent insuffisants.

Recommandation 6

Soutenir des centres de données verts et souverains.

Accorder des crédits énergétiques ciblés pour l'implantation de centres de données écoénergétiques, tels que QScale et Micrologic, qui valorisent la chaleur résiduelle et utilisent des énergies renouvelables. Prioriser les infrastructures capables d'héberger des clouds souverains et canadiens, et éviter que ces mesures profitent principalement aux géants étrangers.

Conclusion

La transformation numérique du Québec constitue une occasion déterminante de réduire notre dépendance aux géants étrangers, et surtout de favoriser des retombées économiques importantes. Par la même occasion, le Québec a l'opportunité de se positionner comme leader au pays dans l'industrie de la donnée.

« Le Québec est devant une occasion historique de prendre le leadership pour devenir la colonne vertébrale infonuagique du Canada. »

Stéphane Garneau, président-directeur général, Micrologic

Le Budget 2026-2027 représente à cet égard un levier majeur pour renforcer la souveraineté numérique du Québec et revoir les conditions d'octroi de contrats afin de mieux favoriser les entreprises locales. En mettant de l'avant l'expertise et le savoir-faire québécois, on développe du même coup les cerveaux nécessaires à une nouvelle économie de plusieurs milliards, la souveraineté de la donnée. Micrologic est le joueur le mieux positionné à l'heure actuelle pour répondre à la demande.

Ce choix s'impose autant pour des raisons budgétaires, puisque les solutions québécoises sont plus économiques, que pour des raisons légales, puisqu'elles répondent exclusivement aux lois d'ici, sont implantées ici et offrent une imputabilité supérieure. En réorientant les investissements publics vers des solutions souveraines et l'expertise québécoise, le Québec pourra bâtir une intelligence collective forte et durable, véritable moteur de son avenir numérique et économique.

Références

1. La vision économique de la CAQ : entrevue avec Christine Fréchette | Zone économie <https://youtu.be/9zininnSqB0?si=p2BedH0xJwu8d4Ad>.
2. Micrologic. (2 juillet 2025). Micrologic reconnue dans le guide du marché des solutions de souveraineté numérique Gartner® 2025 [Communiqué en ligne]. <https://micrologic.ca/fr/actualites/micrologic-reconnu-gartner-cloud-souverain-canadien/>
3. Computer & Communications Industry Association. (2025, septembre). Canada's Sovereign Cloud Initiative. <https://ccianet.org/wp-content/uploads/2025/09/Canadas-Sovereign-Cloud-Initiative.pdf>.
4. Commission de l'éthique en science et en technologie du Québec. « Tensions politiques et souveraineté numérique ». Éthique hebdo. <https://www.ethique.gouv.qc.ca/ethique-hebdo/tensions-politiques-et-souverainete-numerique/>
5. En 2024, le Canada avait un déficit commercial en services avec les États-Unis d'environ 35 milliards de dollars USD.
6. La Presse, 1er avril 2025, Le risque est maintenant réel, [Le risque est maintenant « réel » | La Presse](#)
7. [Data growth worldwide 2029 | Statista](#)
8. Conseil de l'innovation du Québec, Prêt pour l'IA, janvier 2024, [Rapport_IA_CIQ-1.pdf](#)
9. La confiance, enjeu majeur de l'adoption de l'IA: [Le Canada est l'un des pays les moins formés en IA - KPMG Canada](#)
10. Public Cloud - Canada | Statista Market Forecast <https://www.statista.com/outlook/tmo/public-cloud/canada>
11. AI Action Plan: www.ai.gov/action-plan
12. Nolet, F. (3 juin 2023). Intelligence artificielle : un impact environnemental monstre. La Presse. <https://www.lapresse.ca/affaires/economie/2023-06-03/intelligence-artificielle/un-impact-environnemental-monstre.php>
13. Shields, A et Chloé. (2 juin 2025). Impact de l'intelligence artificielle sur l'environnement : 12 « cases » illustrées. Le Devoir. <https://www.ledevoir.com/actualites/environnement/886189/impact-intelligence-artificielle-environnement-12-cases-illustrees>
14. Cloud souverain et écoresponsabilité: www.youtube.com/shorts/IgMdPuyzEOo



Contact :

Natacha Jean
Directrice affaires publiques
et positionnement stratégique
njean@micrologic.ca
418 658-6624 #397

Mélanie DesRosiers
Responsable des communications
mdesrosiers@micrologic.ca
418 658-6624 #548